

Conseil métropolitain du 15 décembre 2023

LES MARCHÉS

Désignation des tarifs

Tarifs au 1^{er} janvier 2024

Article 1 – Marché de Talensac

art 1-1 sur le terre plein

- les commerçants passagers (le m²/jour) 1,15 €
- les commerçants abonnés (le m²/trimestre) 6,57 €

Article 2 – Marché Biologique

- tout déballage (le m²/jour) 0,68 €
- tout déballage (le m²/trimestre) 4,11 €

Article 3 – Brocante Place Viarme

- passagers (le m²/jour) 1,42 €
- abonnés (le m²/trimestre) 9,46 €

Article 4 – Marché de la Petite Hollande

- les commerçants passagers (le m²/jour) 2,00 €
- les commerçants abonnés (le m²/trimestre) 5,90 €

Article 5 – Marchés intermédiaires

(Zola, Américains, Madeleine/Champ de Mars, Marrière, Toutes Aides, Vieux Doulon)

- les commerçants passagers (le m²/jour) 0,95 €
- les commerçants abonnés (le m²/trimestre) 5,69 €

Article 6 – Petits marchés

(Malakoff, Jean-Macé, Bourgeonnière, Sainte-Anne, Châtelets, Dervallières, Saint-Joseph, Bottière-Chenaie, Galarne)

- les commerçants (le m²/jour) 0,75 €
- les commerçants (le m²/trimestre) 4,68 €

Article 7 – Droits de branchement

- forfait/prise/jour 3,31 €

Article 8 – Véhicules sur emprise marchés (Talensac, Petite Hollande, Madeleine/Champ de Mars)

- le véhicule par trimestre 46,36 €

Article 9 – Véhicules sur emprise marchés (Talensac, Petite Hollande, Madeleine/Champ de Mars)

- tous marchés - forfait le véhicule/jour 3,81 €

Conseil municipal du 8 décembre 2023

LE MARCHÉ DE TALENSAC

Désignation des tarifs

Tarifs au 1^{er} janvier 2024

Article 1 – Marché de Talensac

1 – 1 Sous la halle couverte

- les commerçants abonnés (le m²/trimestre) 47,34 €

1 – 2 Sous les auvents

- les commerçants passagers (le m²/jour) 1,17 €

- les commerçants abonnés (le m²/trimestre) 6,73 €

1 – 3 Équipements frigorifiques (le m³/trimestre)

37,96 €

1 – 4

- clé (l'unité) 47,71 €

- badge d'accès à la halle à l'usage des commerçants en cas de perte (l'unité) 5,67 €